



Aide

Offres d'emplois

Consultation de l'offre d'emploi numéro: **VDM-19-QUAL-721750-782930-B**

[Postuler maintenant](#)

Description

Titre d'emploi	Inspecteur ou inspectrice en bâtiment / Préposé ou préposée à l'émission des permis
Organisation	Tous les services et arrondissements de la Ville de Montréal
Destinataires	Employé(e)s de la ville et candidat(e)s externes
Type d'emploi à pourvoir	Banque de qualification
Période d'inscription	Du 23 septembre au 5 octobre 2019
Salaire	Groupe de traitement : 12-011

Échelle (2018) : de 55 887 \$ à 72 206 \$

Catégorie d'emploi

Employé de bureau, soutien administratif et technique - Col blanc. Selon la convention collective, les emplois sont : agent (e) du cadre bâti (782930) et inspecteur(trice) du cadre bâti (721750).

Description

L'aménagement, l'urbanisme et l'architecture vous passionne?

La Ville de Montréal, métropole du Québec, se développe un peu plus chaque jour afin d'offrir un lieu de vie agréable et prospère à ses citoyens. Elle est à l'écoute des besoins changeants de sa population afin de s'y adapter de façon continue. Joignez-vous aux 28 000 employés relevant des défis d'envergure dans une multitude de domaines.

Nous sommes actuellement à la recherche d'inspecteur(trice) en bâtiments et de préposé(e) à l'émission des permis afin de créer une banque de candidats qualifiés en vue de pourvoir des emplois permanents et temporaires qui permettront d'assurer le développement harmonieux du territoire montréalais.

Vos principales responsabilités

- **Inspecteur(trice) en bâtiments**

- Effectuer des inspections sur le territoire qui vous êtes assigné et s'assurer que les lois et règlements relatifs à votre domaine de travail soient respectés.
- Coordonner, dans le cadre des inspections, les interventions de différents services municipaux et d'organismes publics lorsqu'une action conjointe est requise.
- Juger si un constat d'infraction doit être émis et, le cas échéant, préparer la documentation nécessaire pour fins de poursuite.
- Exiger l'arrêt des travaux de construction, de modification ou de démolition effectués sans permis ou présentant un danger pour la sécurité publique.
- Participer à la préparation des dossiers de poursuites avec les intervenants concernés. Témoigner devant divers tribunaux quant aux résultats des actions entreprises dans le cadre de son travail ou lors de poursuites intentées par la Ville.

- **Préposé(e) à l'émission des permis**

- Répondre aux demandes d'information et aux questions relatives au cadre bâti et aux domaines public et privé.
- Expliquer aux requérants les exigences relatives aux autorisations, aux permis et aux certificats.
- Procéder à l'ouverture des dossiers, effectuer le calcul du coût et accuser réception des montants des recettes.
- Vérifier et analyser les documents soumis dans le cadre de demandes de permis, de certificats et d'autorisations afin de s'assurer de leur conformité aux lois et règlements. Approuver ou refuser ces demandes.
- Envoyer des avis de correction suite à la constatation de non-conformité aux lois et règlements des demandes de permis, de certificats et d'autorisations et annuler, si nécessaire, les demandes incomplètes.

Exigences

Scolarité

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC), secteur et spécialité appropriés, tels qu'en technologie de l'architecture

ou technique d'aménagement et d'urbanisme.

Expérience

Posséder deux (2) années d'expérience pertinente en inspection de bâtiments, en émission de permis ou en surveillance de chantier.

Advenant que le nombre de candidatures soit insuffisant, les attestations d'études collégiales (AEC) dans un domaine pertinent et combiné avec de l'expérience liée à l'emploi pourraient également être considérés.

Autre exigence

Détenir un permis de conduire valide (classe 5).

Note additionnelle

La carte d'attestation du cours de santé et de sécurité générale (ASP) décerné par *l'association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction* est requise à l'exécution des tâches reliées à ces emplois.

Remarques

Les candidats qui réussiront toutes les étapes de ce processus seront qualifiés pour les deux emplois.

Le candidat qui a échoué un test d'un examen pour un emploi ne peut subir un examen d'un emploi comprenant le test échoué à l'intérieur d'une période d'un (1) an.

Les candidats déjà qualifiés (déjà éligibles) n'ont pas à soumettre de nouveau leur candidature.

Le candidat doit fournir tout diplôme ou équivalence lors de la postulation en ligne, sans quoi, le dossier sera considéré incomplet.

Pour postuler

L'inscription en ligne est obligatoire

Vous pouvez accéder au portail Internet de la Ville de Montréal, section « Carrières » à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/emploi et cliquer sur le bouton « Consulter les offres d'emploi ».

Notez qu'une foire aux questions (FAQ) y est disponible. Vous pourrez y trouver des réponses aux

questions d'ordre technique ou sur les processus de dotation.

Pour toute **autre question** à laquelle la **FAQ n'aurait pas répondu**, vous pouvez vous adresser à la boîte courriel Dotation@ville.montreal.qc.ca en spécifiant le numéro de l'affichage dans l'objet de votre courriel.

Accès à l'égalité en emploi

La Ville de Montréal applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

Veillez nous faire part de tout handicap qui nécessiterait des arrangements spéciaux adaptés à votre situation advenant que vous soyez invité(e) à un processus d'évaluation. Soyez assuré(e) que nous traiterons cette information en toute confidentialité.

Avis de modification

[Postuler maintenant](#)

[Offres d'emplois](#) [Aide](#)

[Énoncé de confidentialité](#)

Copyright (c) Oracle, 2006. Tous droits réservés.